



Compte rendu de la séance du vendredi 04 septembre 2015

Présents : Bernard BOLORONUS, Olivier EGGENSPIELER, David FINK, Rachel BOSSWINGEL, Denis BOURQUARDEZ, Céline KLEIN, Sylvie NATIVEL, Yannick PANDIN, Guillaume VIRON, Laurent WIEST

Absents : François JACQUOT

Excusés : Jean BUEB, Béatrice GARNIER, Clarisse MUNSCH

Procuration :

Secrétaire(s) de la séance : Yannick PANDIN

Ordre du jour:

1. Approbation de l'état d'assiette 2017
2. Approbation des travaux d'exploitation - état de prévision des coupes 2016
3. Déclaration d'intention d'aliéner
 - section 1 parcelle 258 (rue du Ruisseau)
 - section 3 parcelle 493 (impasse de la Carrière)
4. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des produits résiduels 2014
5. Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable
6. Agrément permissionnaires lots chasse 2 et 3 - M. VIAL
7. Décisions modificatives cession terrain au Département et tracteur tondeuse au Football Club
8. Décisions du Maire :Avenant 02 BECS - emprunt Caisse des Dépôts
9. DIVERS
 - Avenant maillage intercommunal
 - ouverture du groupe scolaire et périscolaire
 - Mobilisation générale des élus haut-rhinois
 - Organisation de la journée du patrimoine

Délibérations du conseil:

Le compte rendu de la séance du 03 juillet 2015 n'appelle aucune observation de la part des membres du Conseil Municipal, et est adopté à l'unanimité des membres présents.

ONF - APPROBATION DE L'ETAT D'ASSIETTE 2017 (01 09 2015)

Monsieur GRASSER, Agent ONF, présente l'état d'assiette 2017 proposé par l'ONF.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'état d'assiette 2017 des coupes à marteler dans la forêt communale.



ONF APPROBATION DES TRAVAUX D'EXPLOITATION - PREVISION DES COUPES 2016 (02 09 2015)

Monsieur Christian GRASSER, Agent ONF, présente le programme des travaux d'exploitation et l'état de prévision des coupes pour l'année 2016.

Il est prévu :

- pour les coupes à façonner 3 737 m³
- pour les coupes en vente sur pied 394 m³

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE

- de réduire à 2 600 m³ le volume des coupes à façonner
- de maintenir les coupes en vente sur pied, soit 394 m³

DECLARATON D'INTENTION D'ALIENER (03 09 2015)

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal les déclarations d'intention d'aliéner relatives aux projets de ventes suivants :

- une maison section 3 – N° 497/108 3 Impasse de la Carrière appartenant à M. Jean-Luc MARTIN et Vesnica HAJPEK

- un terrain section 1 - N° 258/50 Rue du Ruisseau appartenant à JPF SARL à LUTTER

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de renoncer à exercer son droit de préemption urbain sur ces projets de vente.

AGREMENT PERMISSIONNAIRES LOTS CHASSE 2 ET 3 - M.VIAL (04 09 2015)

Monsieur le Maire informe que

- Monsieur Franck VIAL, adjudicataire des lots 2 et 3 de la chasse communale, souhaite la nomination en qualité de permissionnaires de
 - M. Georges VIAL demeurant à 42890 SAIL SOUS COUZAN
 - M. Pascal DURRIS demeurant à 42110 PONCINS
 - M. Laurent JOFFRE demeurant à 75013 PARIS
 - M. Jean Louis LAROCHE demeurant à 42890 SAIL SOUS COUZAN,
- L'avis demandé à l'Office National de la Chasse, est défavorable pour le motif suivant : Les conditions de distance ne sont pas respectées, selon l'article 20.1 du cahier des charges des chasses communales,
- Monsieur Franck VIAL est locataire de chasses communales dans le secteur depuis de nombreuses années,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'agréer en qualité de permissionnaires des lots de chasse communale N°2 et 3 :

- M. Georges VIAL demeurant à 42890 SAIL SOUS COUZAN, 3 chemin du Peu
- M. Pascal DURRIS demeurant à Vizézy, 42110 PONCINS
- M. Laurent JOFFRE demeurant à 75013 PARIS, 89-91 Bld Auguste Blanqui
- M. Jean Louis LAROCHE demeurant à 42890 SAIL SOUS COUZAN, Place de la Poste.



DECISIONS MODIFICATIVES CESSION TERRAIN ET TRACTEUR TONDEUSE (05 09 2015)

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal que la Commune avait cédé
- les parcelles section 10 n° 83/24 et 85/24 au Département à l'euro symbolique
- le tracteur tondeuse au Football Club à titre gratuit

Monsieur le Maire informe que les cessions à titre gratuit ou à l'euro symbolique sont considérées comme des subventions d'équipement en nature, et qu'il y a lieu d'ouvrir les crédits nécessaires aux articles suivants, afin de constater ces subventions et de sortir ces biens de l'inventaire.

POUR LE TERRAIN

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
204411 (041)	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	350.00	
2117 (041)	Bois et forêts		350.00
TOTAL :		350.00	350.00
TOTAL :		350.00	350.00

POUR LA TONDEUSE

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
204421 (041)	Sub nat privé - Biens mob, mat, études	2871.60	
21571	Matériel roulant		2871.60
TOTAL :		2871.60	2871.60
TOTAL :		2871.60	2871.60

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve ces décisions modificatives ouvrant les crédits en dépenses et en recettes.

Monsieur le Maire précise que ces subventions d'équipement sont amortissables sur 5 ans.

Rapports annuels 2014 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des produits résiduels, d'eau potale et d'assainissement

Ces rapports seront présentés lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal en accord avec les Membres du CM.

DECISIONS DU MAIRE

Le Conseil Municipal prend acte des décisions du Maire prises dans le cadre de sa délégation, à savoir

- Avenant BECS (coordination SPS construction école) d'un montant de 253,85 € HT.
- Autorisation d'emprunt auprès de la Caisse des Dépôts d'un montant de 600 000 €
- Avenant SOGEA - maillage intercommunal- de 5 375,45 € HT

DIVERS

- Monsieur le Maire informe de l'arrêté d'ouverture du groupe scolaire.



République française
DEPARTEMENT du HAUT-RHIN
COMMUNE DE BALLERSDORF

- Monsieur le Maire rappelle le courrier de l'Association des Maires du Haut-Rhin portant sur la mobilisation générale des élus haut-rhinois à Colmar samedi 19 Septembre 2015 pour affirmer la place essentielle des collectivités locales dans l'Etat.
- Organisation de la journée du patrimoine "découverte de la nouvelle école" : les Membres du Conseil proposent de se réunir mardi 08 septembre 2015 à 18h30 afin de définir les modalités pratiques.
- STUWA 2016 : Appel à candidature pour les communes souhaitant accueillir une œuvre dans le village. Monsieur le Maire présente le dossier soumis par le PETR du Pays du Sundgau.
- Opération "Brioche" : Madame BOSSWINGEL informe que les brioches seront livrées mardi 08 Septembre et propose aux Membres du Conseil Municipal de participer à la vente.
- Décoration de la salle à l'occasion de la fête de Noël : Mme BOSSWINGEL propose aux Membres du Conseil intéressés de se réunir.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire déclare la séance close à 21h30.

Délibéré en séance, les jours et an susdits